

YOR
ant
antiépidémique
qu'à ce jour.
LE & C^e, Lausanne.
resser à la maison ci-dessus.
ture B. MAYOR.



Bâle

ments.
ée en 1807.
e:
Charrière.

MONIUMS

marques suisses :
Rordorf.

ues.
artistique.
t particulièrement pour
Hôtels.
avantageuses.

1000 FR.

lui qui prouvera qu'il existe en Suisse

un
monte-foin

action animale plus simple, plus
tique et moins coûteux que celui de

FRIBOURG.

Bulle

Jotterand,

Genève, Zurich, Bâle.

de Ville, tous les après-midis,
era le mardi 23 mai et aura 12
des diverses, légumes, desserts, pâ-
s plats, qui sont au nombre de 140
mentation de prix.

es cours sont les plus connus, les plus
été suivis par 1120 élèves en 1910.
uses références.

donnés par la Librairie Baudère.

oi

s vous
quel-
s plai-
suite
après
libé-
assuré
clé de
e pour



RER

ceux qui prennent la peine de

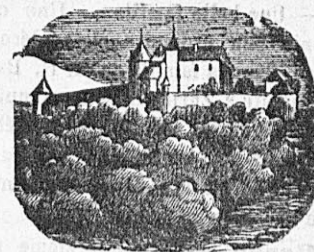
mann, Bulle

chaussent le mieux et les meil-

dance.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5³⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4³⁰ 8³⁵ 10⁵⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une
seule insertion 15 c ; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haassenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 19 mai 1911.

LE SUPPRESSIONNISME.

Depuis quelque temps, on entend fréquemment parler de suppressionnisme et l'on se demande ce que ce mot veut dire. N'en cherchez pas la signification dans un dictionnaire ; vous ne trouveriez pas. C'est un néologisme désignant les idées, les tentatives et les actes de ceux qui ont la rage de vouloir rendre leurs concitoyens vertueux malgré eux, et qui, pour parvenir à ce but, veulent supprimer tout ce qui est douceur et plaisir. Ignorant que l'on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, ils se mettent martel en tête pour trouver des moyens assez énergiques pour obliger le peuple à ne songer qu'aux soins de l'âme.

C'est une maladie qui sévit spécialement à Genève, où certains personnages voudraient rendre à cette ville l'austérité qui régnait sous la doctrine rigoureuse de Calvin.

Prenant prétexte d'un crime commis dans le délire alcoolique, ils se sont d'abord attaqués à l'alcool. Mais vouloir supprimer tout d'un coup vins, bière et liqueurs leur semblait une entreprise par trop téméraire. Ils se sont contentés temporairement de proposer la suppression de l'absinthe. On connaît l'acharnement qu'ils ont mis à faire aboutir ce commencement d'étranglement de la liberté populaire. Appuyés par l'indifférence d'une partie de la population, ils ont eu la satisfaction de voir aboutir leurs efforts et supprimer la liqueur aux reflets d'opale.

Cette mesure a-t-elle produit les effets bienfaisants que l'on a promis un peu à tort et à travers au cours de la propagande suppressionniste ? Nous ne le croyons pas ; il n'y a qu'à lire les journaux pour se rendre compte du contraire. Journellement, on annonce des disputes, des bagarres, des scandales et même des assassinats causés par l'alcool.

Ceux qui veulent se piquer le nez ne s'en tiendront certainement pas à la seule fée verte et toutes autres liqueurs leur sembleront bonnes.

Insatiables dans leur rage de démolition, les fanatiques partisans du suppressionnisme se sont ensuite attaqués aux casinos où l'on joue. Loin de nous

l'idée de soutenir les jeux tels qu'ils se pratiquent dans les grandes stations d'étrangers. Le jeu en soi est immoral et peut entraîner des suites funestes pour celui qui s'y adonne avec passion.

Mais les vertuistes qui veulent à tout prix s'occuper des affaires d'autrui ne pourront atteindre leur but, parce que leur système pêche par la base. Supprimer tout bonnement tous les joueurs serait une solution radicale, car le jeu tomberait de lui-même, puisqu'il ne resterait personne pour le pratiquer.

A moins que les suppressionnistes ne comptent s'en réserver le monopole !

Nous, Fribourgeois, n'avons rien à envier à nos Confédérés de Genève sous ce rapport-là, car le suppressionnisme eut aussi chez nous son heure de célébrité.

Poussés par le fanatisme, nous dirons même par la haine du peuple, des personnages se sont dit que l'on s'amusait trop dans notre canton. La moindre circonstance était prétexte à la danse. Voilà le grand mot lâché. C'était à la danse que nos vertueux magistrats en voulaient, démontrant qu'elle est le chemin de la trdition et la ruine morale des populations. C'est par elle que tous les maux fondaient sur le pays. Il fallait à tout prix sauver le peuple malgré lui, puisqu'il courait de gaité de cœur à sa perte.

Un moyen radical était proposé, c'était de supprimer toute danse. Mais, cependant, on eut peur de déchaîner de trop grandes colères dans le pays en lui enlevant le seul moyen honnête de se récréer sans bourse délier. Et l'on finit par s'arrêter à la suppression des bénichons, ou du moins on les fixa sur un seul jour, espérant que cette coutume tomberait, lorsqu'elle ne serait plus le prétexte et l'occasion de visites entre parents ou amis, ou entre villages voisins.

On a souvent constaté le peu de sincérité des auteurs de cette suppression, qui, voulant interdire au peuple des campagnes de se récréer, n'entendent pas par là s'en passer eux-mêmes. Dans leur citadelle de la Banque de l'Etat de Fribourg, l'on danse fréquemment et bien longtemps, sans croire que l'âme des danseurs soit exposée aux flammes éternelles pour une

innocente récréation.

Il doit en être sans doute de même chez les autres suppressionnistes qui estiment leurs théories seulement applicables au commun des mortels, se croyant immunisés eux-mêmes contre les dangers qu'ils signalent.

Ces tendances de vertu à outrance provoqueront certainement une réaction formidable de la part du peuple. Celui-ci fera certainement comprendre aux suppressionnistes que la charité bien ordonnée commence par soi-même et qu'ils doivent avant tout se supprimer eux-mêmes.

NOUVELLES SUISSES

Assistance publique. — Lundi a eu lieu à Zurich, sous la présidence de M. Lutz, conseiller national, la VI^e conférence suisse des directeurs de l'assistance publique. Treize gouvernements cantonaux y étaient représentés. La commission permanente a été chargée de recueillir l'opinion des cantons en ce qui concerne le projet de concordat intercantonal et de préparer en même temps une enquête à l'autorité fédérale en vue du règlement, par la Confédération, de la question de l'Assistance publique.

La plupart des orateurs se sont prononcés en faveur du concordat. D'autres ont donné leur préférence à la solution immédiate de la question par la Confédération.

Soleure-Schönbühl. — Le conseil d'administration du chemin de fer Soleure-Schönbühl a adressé au Département fédéral des chemins de fer une protestation pour être transmise au Conseil fédéral. Ce document proteste contre le refus de la concession au Soleure-Schönbühl par le gouvernement bernois et exprime sa confiance dans la protection de la Confédération.

Le Lötschberg. — A la fin d'avril, la galerie du tunnel du Lötschberg était murée sur une longueur de 10,014 mètres, soit environ 70 % du tracé complet du tunnel. La quantité d'eau écoulée a été du côté nord de 226 litres à la seconde et du côté sud de 118 litres.

Fièvre aphteuse. — De nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été constatés dans la deuxième semaine de mai dans les cantons de Soleure et des

Grisons, en tout dans 6 étables contenant 70 têtes de bétail. Les pays voisins sont toujours fortement contaminés, notamment le grand-duché de Bade, la Bavière, le Wurtemberg, l'Alsace-Lorraine, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

Le Conseil fédéral a refusé son approbation, sollicitée par divers gouvernements cantonaux, aux mesures prohibitives qu'ils se proposaient de prendre à l'égard de cantons voisins contaminés par la maladie, le Conseil fédéral estimant qu'il n'y avait pas un besoin urgent à entraver le trafic du bétail entre les cantons.

Genève. — L'ouverture du Luna-Park de Genève. — Ce fut un événement réellement sensationnel, car plus de 20,000 personnes avaient envahi l'ancien Parc des Eaux-Vives littéralement transformé en une merveilleuse cité magique.

Au déjeuner officiel, les autorités genevoises, la presse suisse et française étaient très largement représentées.

Le Luna-Park est actuellement le plus beau et plus important centre de distractions, le plus sain et le moins cher très loin à la ronde.

Il est, de plus, situé de telle façon qu'on peut l'atteindre en quelques minutes, de n'importe quel point de la ville de Genève.

Outre les nombreuses attractions telles que Village Nègre, Théâtre Tanagra, Cyclone Canadien, Vagues Charmuses, Tacquineur, Maison Joyeuse, des concerts ont lieu tous les jours de 2 heures à 6 heures et de 8 heures à minuit.

Une visite à Luna-Park doit être inscrite au programme d'un voyage à Genève.

Le concert du Männerchor. — La recette nette du concert du Männerchor de Zurich s'élève à 3.000 fr. Cette somme sera partagée par parts égales entre l'Œuvre des bains de mer et la Galerie de cure d'air.

Zurich. — La grève des maçons. — La situation de la grève reste stationnaire. Dans une dizaine de bâtiments, environ 150 ouvriers ont repris hier matin le travail, sans qu'aucune intervention gréviste ait été à déplorer.

La mise sur pied des troupes a eu certainement une bonne influence sur les grévistes.

— Une belle famille. — Une cérémonie peu ordinaire s'est déroulée mardi dans la famille de M. H. Raths, qui habite à Zurich dans le cinquième arrondissement. M. Raths célébrait ses noces d'or, en même temps que sa fille célébrait ses noces d'argent et que sa petite-fille se mariait.

Berne. — Le quatorzième marché-concours de taureaux reproducteurs de l'association des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge à Berne-Ostermundigen a été fixé du 30 août au 1^{er} septembre.

Lucerne. — Orage, grêle, pluie et neige. — La nuit de mardi à mercredi, un violent orage s'est abattu sur la commune de Krienz. Les cultures ont été presque complètement détruites par la grêle. Un ruisseau, enflé par la pluie, est sorti de son lit. Les pompiers ont dû être alarmés. Les dégâts sont énormes.

— Depuis huit jours, le temps est très mauvais au delà du Gothard. On signale de fortes pluies dans la région des lacs. Au Gothard, il pleut et neige de façon presque ininterrompue. Le thermomètre y marque zéro.

A L'ÉTRANGER

France. — Effets curatifs de la foudre. — La foudre s'est signalée, à Amiens, par un de ses effets déconcertants: la cure subite et bizarre. La femme d'un ouvrier, qui avait perdu l'usage de la parole depuis 1905, fut en proie à de violentes crises de nerfs et recouvra subitement l'usage complet de la parole.

Allemagne. — Encore un Zepelin en miettes. — Partant de Dusseldorf, à destination de Baden-Baden, le *Deutschland* allait être sorti de son garage, mardi matin vers 10 heures, lorsqu'un coup de vent subit le jeta sur le portail. Plus de 200 personnes firent de vains efforts pour le dégager. Plusieurs cordes se rompirent.

Le dirigeable a été coupé par le milieu. La moitié du ballon s'est affaissée sous le hangar. Il faudra changer une grande partie de l'armature. Les ballonnets à gaz et la machinerie sont intacts.

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

La Fée Printemps.

PAR JULES MARY.

Un homme seul pouvait lui faire connaître la vérité.

En interrogeant habilement Laurent, par Laurent, il apprendrait tout. Le comte n'avait aucune défiance de Bertignolles.

Peut-être lui ouvrirait-il son cœur.

Bertignolles résolut de le questionner.

Le hasard lui en fournit le jour même l'occasion, car il rencontra Laurent devant la gare Saint-Lazare.

Les deux hommes se serrèrent les mains. Après quoi Bertignolles passa son bras sous celui du comte.

— Avez-vous déjeuné ?

— Non... il n'est que onze heures... je sortais de chez moi.

— Alors, je vous emmène.

— Je vous préviens qu'à deux heures j'ai

A part l'équipage, huit passagers allaient partir. Personne n'a été blessé.

Maroc. — Mauvaises nouvelles de Fez. — On mande de Tanger au *Journal* que des lettres de Fez en date du 9 mai, arrivées mardi à Tanger, sont fort pessimistes. Le lieutenant-colonel Mangin écrivait qu'il faudrait que la colonne Brulard arrivât à Fez le 15 mai au plus tard.

Les dépêches de Tanger au *Matin* sont également pessimistes.

Une note officieuse de provenance espagnole dément catégoriquement les nouvelles de Ceuta relatant de prétendues opérations des troupes espagnoles.

Le vapeur *Oued-Sebou* est parti pour Casablanca avec 5 officiers, 18 sous-officiers, 1698 hommes de diverses armes et 300 tonnes de matériel de guerre.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

A Lachenonwil (St-Gall), un enfant de 2 ans, jouant sur une balançoire, fut pris dans la corde et s'étrangla.

— Un jeune homme de Vich (Vaud) tomba sous un char de sable qu'il conduisait. Une roue lui passa sur la poitrine. Etat grave.

— Un paysan, Jacques Seiz, rentrant à Rorschach (St-Gall), tomba d'une hauteur de 18 mètres dans une carrière et se tua.

— A Lisbonne, des voleurs pénétrant dans une bijouterie, par une galerie souterraine, ont dérobé pour 300,000 fr. de bijoux.

— Mardi soir, un agriculteur de Grandvaux, 61 ans, s'est jeté dans le lac en face d'Évian. On a retrouvé son corps le lendemain.

— A Turbenthal (Zurich), un enfant de 4 ans s'était glissé dans le caisson d'un char de bois que conduisait son père. voulant sortir, il tomba sous la roue, qui lui écrasa la tête.

— Un jeune homme de 18 ans, qui passait l'Enme près de Eggwil, pris d'un étourdissement, tomba à l'eau et s'y noya.

— Un terrassier d'Olten, père d'une nombreuse famille, a été pris sous un éboulement et retiré expirant.

— Etranger —

A Francfort sur l'Oder, une servante de 14 ans vola sa maîtresse et tenta de l'asphyxier en ouvrant le robinet du gaz. Deux ans de prison.

— Un enfant d'Orzogoff (Silésie) avait apporté à l'école des explosifs, qui firent explosion, blessant huit élèves.

— Un employé du bureau de poste de Bucarest a été arrêté pour détournements pour une somme de 600,000 francs.

— La ville russe de Desin, près de la frontière allemande, a été détruite par un incendie. 200 maisons brûlées, 8 morts.

un rendez-vous à la Permanence, avec Gaudin, l'agent de la Sûreté.

— A deux heures, vous êtes libre. Et ils entrèrent à la Maison-d'Or.

Quand ils furent commodément installés et qu'ils eurent fait la carte de leur déjeuner, Bertignolles demanda :

— Je vois avec plaisir que vous ne perdez pas votre temps.

— Chaque jour qui s'écoule n'enlève-t-il pas une chance de découvrir celui que je cherche ?

— Je comprends que vous ayez à cœur cette enquête... Vous avez dû cruellement souffrir à la pensée que l'on vous soupçonnait...

— Oui, bien cruellement.

Le garçon apportait à ce moment deux douzaines d'Ostende, pendant qu'un sommelier débouchait une bouteille de vin blanc.

Quand l'un et l'autre se furent éloignés :

— Mais enfin, elle ne tient pas debout cette accusation ! Il fallait des indices... Sur quoi reposait-elle donc ?

— Il y avait des indices, presque des preuves...

— Des preuves ?... Ah bah ! Et que pou-

CANTON DE FRIBOURG

Tirages financiers. — Lundi a eu lieu le dix-septième tirage des numéros des obligations de 15 fr. de l'emprunt de l'hôpital cantonal.

Le n° 9 de la série 276 gagne 40 mille francs.

Lot de 3000 fr. : n° 10, série 4688.

Lot de 1000 fr. : n° 50, série 9407.

Lots de 100 fr. : série 3277, n° 26 et 38 ; série 4151, n° 49 ; série 6088, n° 30 ; série 8094, n° 17 ; série 8103, n° 26 ; série 8442, n° 25 ; série 9112, n° 27 ; série 9407, n° 33 ; série 9838, n° 19.

Plus un certain nombre de lots de 50 fr.

— Le même jour s'est effectué le 109^{ème} tirage des numéros des obligations de l'emprunt de 1860.

Le lot de 15.000 fr. est échu au n° 48 de la série 5754.

Lot de 2000 fr. : n° 17, série 337.

Lot de 1000 fr. : n° 40, série 3446.

Lots de 250 fr. : série 56, n° 15 ; série 818, n° 15 ; série 1143, n° 12 ; série 3790, n° 23 ; série 5123, n° 10 ; série 7813, n° 19.

Plus un certain nombre de lots à 125, 75, 50 fr.

Sociétés d'agriculture. — L'assemblée générale des délégués de la Fédération des Sociétés fribourgeoises d'agriculture aura lieu le lundi 22 mai 1911, à 2 heures de l'après-midi, à Estavayer-le-Lac (Hôtel du Cerf).

TRACTANDA :

1. Vérification des pouvoirs des délégués.

2. Protocole de la dernière assemblée.

3. Rapport du Comité pour 1910.

4. Passation des comptes de 1910.

5. Budget de 1911. (Chronique).

6. Proclamation des lauréats et distribution des primes du concours de fermes en 1910.

7. Rapport de M. Benninger sur les fermes visitées et non primées en 1910.

8. Propositions individuelles.

GRUYÈRE

L'interpellation Morard sur le « Lioson ». — L'interpellation de M. le député Louis Morard sur le récent achat et la dérivation des eaux du Lioson par la commune de Leysin a donné occasion à M. le conseiller d'Etat Cardinaux de rejeter sur tiers l'origine de la difficulté du « Mormotey ». Cette prétention est formulée dans l'article de la *Liberté* qui rend

avait-on avoir trouvé contre vous ?

Laurent ne répondit pas. Il gardait les sourcils froncés. Cette curiosité de Bertignolles le gênait, lui paraissait déplacée, bien qu'il ne se rendit pas compte de ce sentiment de gêne.

— Vous me rendez service en n'insistant pas, monsieur Bertignolles.

— Bien, mon enfant. Croyez que ma curiosité n'était inspirée que par l'amitié que j'ai pour vous et surtout par le désir que j'ai de vous être utile, dans la mesure de mes moyens...

Il avait dit cela avec beaucoup d'émotion. Et Laurent se hâta d'ajouter :

— Je vous demande pardon de ma vivacité.

Bertignolles était un gros mangeur, et Laurent avait bon appétit. Tous deux faisaient honneur à la cuisine de la Maison-d'Or.

— Du reste, fit Bertignolles en souriant paternellement, il est un sujet plus doux et plus riant dont nous pouvons nous entretenir. Les amoureux aiment les confidences. Dans vos préoccupations, il vous reste, du moins, une espérance, et dans vos tristesses

compte de cette interpellation dans cette phrase interrogative : « Les principaux intéressés qui avaient réclamé la protection de l'Etat ne se sont-ils pas éclipsés depuis que l'action est engagée ? » De son côté, M. Python a dit : « Il (M. Genoud) oublia que le Conseil d'Etat a été incité à agir par une pétition des communes riveraines de la Trême et que le Grand Conseil a invité d'une façon pressante l'administration à ne pas laisser périliter l'intérêt public engagé dans cette question ».

Les honorables préopinants jouent ici comme d'habitude et il importe de répondre à leurs assertions pour ne pas laisser s'accréditer l'idée que l'on exploitera plus tard selon le résultat du procès engagé et qui se traduira alors en l'excuse de l'écolier : « Ce n'est pas moi, Monsieur ! »

Il est exact que les communes riveraines de la Trême ont fait appel au Gouvernement lors de la tentative de détournement des eaux du Mormotey, « affluent le plus important de la Trême et le seul qui soit réellement constant aussi bien en hiver qu'en été », disent les rapports officiels. Cet appel serait resté vain, si l'Etat de Fribourg n'avait pas eu, en l'espèce, l'intérêt majeur de conserver à la Sarine une quantité d'eau nécessaire à un débit déjà assez faible pour alimenter les usines de Thusy-Hauterive.

On est parfois en haut lieu, assez peu soucieux des désirs de certaines communes, lorsque l'avantage du gouvernement n'est pas simultanément engagé. On leur a enlevé toute indépendance, toute liberté d'action, encore qu'on dispose, contre leur gré, de leur patrimoine par des lois, qui, sous prétexte de progrès, constituent de vrais actes de spoliation.

Cet appel à l'Etat ne préjugait en rien la procédure employée. Si cette procédure a été, comme le prétend M. le député Genoud, trop rigoureuse, les communes ne peuvent pas être rendues responsables : elles n'ont pas été consultées à ce sujet. La question d'une intervention des pétitionnaires dans l'action pendante devant le Tribunal fédéral a été étudiée, mais elle était impossible, parce qu'elle n'était pas fondée sur un intérêt juridique suffisant pour justifier une action directe. Cette opinion était celle de juristes entendus, de juges fédéraux qui ne se gênaient pas d'exprimer leur manière de voir. Il n'est donc pas juste de dire que « les intéressés se sont éclipsés depuis que l'action est engagée ». Ces intéressés n'avaient qu'à recueillir des frais, s'ils s'étaient mêlés d'une difficulté qui ne les regardait pas.

actuelles lui quand même un rayon de soleil...

— C'est vrai, fit simplement Laurent devant les yeux duquel passa le gracieux visage de Marie-Rose.

— A quand le mariage, mon cher ami ?

— Je ne le sais, hélas !

— La situation que je vous ai offerte va vous mettre à votre aise.

— Grâce à votre bonté, de ce côté-là, en effet, il n'y a plus d'obstacles. Mais je crains d'en rencontrer d'autres...

— Votre frère et votre mère s'opposeraient-ils ?

— Je le redoute.

— Ils ne la connaissent pas ?

— Ils la connaissent, mais ce qu'ils ignorent, c'est que je l'aime, c'est qu'elle m'aime, c'est que je lui ai promis mon nom et qu'elle serait la plus adorable et la plus honnête des femmes...

Il aurait pu parler longtemps sur ce ton. Les amoureux ne se lassent guère, lorsqu'on ouvre la porte de leur cœur.

Mais Bertignolles, maintenant, ne l'écoutait guère.

Il venait d'apprendre tout ce qu'il voulait

pte de cette interpellation dans la phrase interrogative : « Les principaux intéressés qui avaient réclamé la protection de l'Etat ne se sent-ils pas éclipsés depuis que l'action est engagée ? » De son côté, Python a dit : « Il (M. Genoud) oublie que le Conseil d'Etat a été invité à agir par une pétition des communes riveraines de la Trême et que le Grand Conseil a invité d'une façon pressante l'administration à ne pas laisser périr l'intérêt public engagé dans cette question ».

Les honorables préopinants jouent comme d'habitude et il importe de ne pas laisser périr l'idée que l'on invoquera plus tard selon le résultat du procès engagé et qui se traduira dans l'excuse de l'écolier : « Ce n'est pas moi, Monsieur ! »

Il est exact que les communes riveraines de la Trême ont fait appel au gouvernement lors de la tentative de rulement des eaux du Mormotey, l'un des plus importants de la Trême et le seul qui soit réellement instant aussi bien en hiver qu'en été », disent les rapports officiels. L'appel serait resté vain, si l'Etat de l'our n'avait pas eu, en l'espèce, l'air d'être majeur de conserver à la Saône une quantité d'eau nécessaire à l'égout déjà assez faible pour alimenter les usines de Thusy-Hauterive.

Il n'est parfois, en haut lieu, assez soucieux des désirs de certaines communes, lorsque l'avantage du gouvernement n'est pas simultanément engagé. On leur a enlevé toute indépendance, toute liberté d'action, en ce qu'on dispose, contre leur gré, de patrimoine par des lois, qui, sous prétexte de progrès, constituent de vrais actes de spoliation.

Il est appelé à l'Etat ne préjugeait en la procédure employée. Si cette procédure a été, comme le prétend M. Gaspard Genoud, trop rigoureuse, les communes ne peuvent pas être responsables : elles n'ont pas été consultées à ce sujet. La question de l'intervention des pétitionnaires est l'action pendante devant le Tribunal fédéral a été étudiée, mais elle est impossible, parce qu'elle n'était fondée sur un intérêt juridique suffisant pour justifier une action directe. Cette opinion était celle de juges entendus, de juges fédéraux qui ne génaient pas d'exprimer leur manière de voir. Il n'est donc pas juste de dire que « les intéressés se sont plaints depuis que l'action est engagée ». Ces intéressés n'avaient qu'à prévoir des frais, s'ils s'étaient mé- l'une difficulté qui ne les regar-

Le lait et le beurre se cantonnent dans un prix invariable depuis quelques semaines. Puissent-ils s'y maintenir.

Le prix des porcs d'élevage se res-

Le savoir. Par quel stratagème Laurent avait-il fait entrer Marie-Rose dans sa famille ? Peu lui importait. Ce qui l'intéressait, c'était d'être certain que les relations de Laurent et de la jeune fille étaient encore un mystère pour la marquise.

« Donc le mariage n'était pas aussi proche qu'il l'avait craint. Cela lui donnait du temps. Il respira, soulagé, et eut un large sourire de bonheur. — Je vous envie de tout mon cœur, Laurent, d'aimer ainsi et d'être aimé ! Moi, dans mon existence de vagabond et d'aventurier, je n'ai guère eu le temps de m'occuper d'amour. Maintenant que la vieillesse arrive, je le regrette bien un peu, par moments, je l'avoue. »

Et ils parlèrent d'autre chose. Vers une heure et demie, le cigare aux lèvres, ils sortirent et firent un tour de boulevard.

Après quoi Laurent se rendit à son rendez-vous.

Bertignolles revint à l'hôtel. Il y avait, chez Romain Goux, sur une

table de cabinet, une de ces machines à écrire, devenues si communes, invention américaine qui supprime l'écriture et rend la pensée directement en caractères imprimés. Il glissa une feuille de papier entre les crochets et appuya sur les touches qui correspondaient aux lettres.

Une à une les lettres formèrent des mots, et les mots cette phrase que l'appareil fit dérouler lentement, à l'encre bleue :

« Madame, vous avez attiré et vous gardez auprès de vous la maîtresse de votre plus jeune fils. »

Il plia le papier, le mit sous enveloppe, et sur celle-ci la machine écrivit, toujours en lettres imprimées :

« Madame la marquise de Soulaimes, à Nogent. »

Décidé à faire ses affaires lui-même et à ne pas mettre Romain Goux dans la confiance de ses projets sur Jenny, Bertignolles alla lui-même pour jeter la lettre anonyme à la poste de Nogent.

Il écartait ainsi les soupçons. (A suivre.)

ne sent quelque peu de l'approche de l'alpage et maintient sa tendance à la hausse.

Exploitation de bois.

La Municipalité des Planches-Montreux met en soumission l'exploitation de 60 plantes de sapin, mesurant 298 m², au Revers du Pacot.

Prendre connaissance des conditions auprès de M. Ami Parisod, garde forestier, à Gllion, et déposer les soumissions au Greffe municipal pour le 23 courant, à 6 heures du soir.

Montreux le 15 mai 1911.

849 Greffe municipal.

A vendre d'occasion

à très bas prix, un appareil à gaz acétylène.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 815 B. 858

A vendre

un rucher en bon état avec accessoires, 4 ruches habitées, chez M. Arsène Castella, à Neirivue.

Magasin d'épicerie, Comestible, BROCC.

Grand choix de conserves et fruits confits, thon, sardines, ainsi que fruits et légumes, charcuterie, beurre, œufs, fromage.

Poterie, faïence, porcelaine.

Epicerie fine.

Se recommande.

Pierre Verdan.

RHUMATISME ARTICULAIRE

Les douleurs circulantes des membres, des articulations et des bras ont complètement disparu ; l'appétit est revenu et je dors bien. Je dois cette guérison aux remèdes efficaces et aux ordonnances de l'Institut médical et de médecine naturelle de Niederurnen.

Mme Albertine Blüchlinger, Goldingen, le 9 août 1906. Signature légalisée : Le greffier communal, S. Oberholz.

Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen, (Suisse), H.-J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

Cire gaufrée

1^{re} qualité en toutes dimensions.

Articles pour apiculteurs.

Toffel & Castella

Fers et quincaillerie. 855

On demande

quelques ouvriers charpentiers à la Société de construction Rosat, à Château-d'Oex. Entrée immédiate.

table de cabinet, une de ces machines à écrire, devenues si communes, invention américaine qui supprime l'écriture et rend la pensée directement en caractères imprimés. Il glissa une feuille de papier entre les crochets et appuya sur les touches qui correspondaient aux lettres.

Une à une les lettres formèrent des mots, et les mots cette phrase que l'appareil fit dérouler lentement, à l'encre bleue :

« Madame, vous avez attiré et vous gardez auprès de vous la maîtresse de votre plus jeune fils. »

Il plia le papier, le mit sous enveloppe, et sur celle-ci la machine écrivit, toujours en lettres imprimées :

« Madame la marquise de Soulaimes, à Nogent. »

Décidé à faire ses affaires lui-même et à ne pas mettre Romain Goux dans la confiance de ses projets sur Jenny, Bertignolles alla lui-même pour jeter la lettre anonyme à la poste de Nogent.

Il écartait ainsi les soupçons.

(A suivre.)

Vente d'immeubles

L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente par voie de mises publiques, lundi 22 mai 1911, à 2 heures, à la salle du Tribunal, château de Bulle, les immeubles appartenant à la Masse en faillite Esseiva François, feu Alexandre, à La Tour-de-Trême.

1^{er} lot.

Domaine de Praz-de-Mard, d'une contenance de 22 poses et demie.

Prix d'estimation : fr. 37,000.

2nd lot.

Domaine des Planches et Praz-Novy, d'une contenance d'environ 6 poses.

Prix d'estimation : fr. 8000.—

Grande vente de mobilier.

L'office des faillites de la Gruyère vendra de gré à gré, mercredi 24 mai et vendredi 26 mai 1911, une quantité de mobilier neuf et usagé, appartenant à la Masse en faillite Gippa Jean, entrepreneur à Bulle, comprenant spécialement une chambre à coucher de luxe Louis XV, sculptée, 1 buffet de salle à manger, sculpté, 1 armoire-secretaire, 27 bois de lit de différents styles, 6 armoires à glace, 20 lavabos, 30 tables de nuit, 13 lits complets, tables, chaises, canapé, mode, etc., etc., etc....

Bon domestique

de campagne est demandé pour tout de suite ; bon gage.

S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 808 B. 810

Jeune garçon

actif, de toute moralité et muni de sérieuses références, pourrait entrer comme garçon de laboratoire à la Pharmacie Gavigli.

On demande

une gentille jeune fille de 15 à 16 ans pour garder un enfant et aider un peu au ménage.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

Amidon préparé, brillant d'argent.

Antirouille pour enlever les taches de rouille.

Panamine pour détacher les vêtements.

Bleu parfumé en poudre et pâte.

Crème en plaques et boules.

Crème amidon pour rideaux.

Amidon double, Kaiser Borax.

Savon Marseille, pur.

Savon en pâte, brun et blanc.

PERSIL - BORIL - CORDELIA

Magasin-Epicerie

Vve Louis Treyvaux

A louer :

de suite, sur la place de la foire, écuries, grange, verger et pré.

S'adresser à la propriétaire, Mme Veuve Nicolas Remy. 837

ON CHERCHE

une fille de toute confiance sachant faire la cuisine, pour un petit ménage soigné, à Bulle.

S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 822 B.

Beau logement

à louer au centre de la ville, 3 chambres, dépendances, eau et lumière. Entrée à volonté.

S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler à Bulle, sous H 821 B.

Achat de chèvres

de race.

Le soussigné achète pour expédier à l'étranger 60 chèvres et 10 boucs blancs, sans cornes, pure race de Gessenay, de 7 mois à 3 ans environ, avec de bonnes formes.

S'annoncer de suite chez

Emile Kiener, vétérinaire, Château-d'Oex.



Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., 567 Genève.

Poussines de Rovigo.

Les meilleures pondeuses du monde, fr. 21.— la douzaine ; fr. 11.— les 6, emballage gratis.

PAUL TESTUZ, Treytorrens par Cully.

Maison vaudoise de toute confiance. 802

Tir militaire

VUIPPENS

DIMANCHE 21 MAI, à 1 heure.

On offre

quelques génisses en estivage.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, à Bulle, sous H 789 B. 829

ON DEMANDE

une vache en estivage pour la plaine.

S'adresser à Laurent Pugin, Echallens. 830

A louer

un logement avec l'eau. S'adresser à Isidore Genilloud, Bulle.

FERMIER.

On demande pour le 11 novembre prochain un fermier actif et sérieux, muni de son chédail, pour une ferme située à 20 minutes de Lausanne. Contenance 1578 a. 87 m. (17,543 perches) d'excellent terrain. Vastes locaux. S'adresser à l'Etude de M. E. Moret, Notaire, St.-Pierre S, Lausanne.

A louer

beau logement. S'adresser à M. TORRIANI, marbrier, Bulle.

A louer

à la rue du Moléson, 2 logements. S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

ON DEMANDE

à louer à Bulle, une chambre meublée, pour 5 à 6 mois. S'adresser à Haassenstein et Vogler, à Bulle.

A louer

une chambre meublée, au soleil levant, chez Mme Wasserfallen, rue de Vevey.

Dans grande pension, on demande une

jeune fille

sachant cuire. Age : 25 ans ou au-dessus. Gages, 50 fr. par mois au début. Place stable.

Offres écrites sous S 23137 L, à Haassenstein et Vogler, Lausanne. 717

A vendre à Bulle, près du Café de l'Harmonie, une

maison d'habitation

d'un joli rapport, comprenant 4 logements, grenier, caves, etc., bien exposée au soleil, avec beau jardin, porcherie, emplacement à déposer les matériaux et machine servant à la fabrication des plots en ciment.

S'adresser à Gotschmann frères, rue du Moléson, BULLE. 776

A vendre

faute d'emploi

une faucheuse

à un cheval, à l'état de neuf.

S'adresser à M. Philippe Borcard, Croix-Verte, à Vaulruz. 814

Dégustations

de
BOUILLON MAGGI

EN CUBES

Marque „ Croix-Etoile “

à **BULLE**

Pendant la semaine du 22 au 27 Mai.

Lundi 22 mai,

Mme BOSSON-PERRET, Rue du Moléson. (ap.-midi.)

Mardi 23 mai,

M. Placide REMY, Place du Tilleul.

Mercredi 24 mai,

M. L. POCHON, Rue de Gruyères.

Samedi 27 mai,

M. Léon BLANC, Grand'Rue.

Pressante invitation à tous.

N. B. — D'autres dégustations auront lieu la semaine suivante ; communication en sera donnée en temps utile.

CRÉDIT GRUYÉRIEN BULLE

Capital-actions : Fr. 1,000,000.—

Prêts par billets à ordre ou en comptes-courants sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — Achat et vente de titres. — Encaissement de titres et de coupons échus. — Fourniture de chèques sur tous pays.

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En comptes-courants : disponibles à vue à 3 1/2 % ; disponibles moyennant avertissement à 3 3/4 %.

En caisse d'épargne 4 %. (4 1/4 % pour carnets jusqu'à 600 francs.)

Contre obligations ou certificats de dépôt à 1 ou 5 ans 4 1/4 %.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre-fort.

L'Arôme
Le Bouillon en Cubes
Les Potages à l' minute

MAGGI

Marque
— Croix - Etoile —
viennent de nouveau d'arriver chez Pierre Judet,
rue du Moléson, Bulle.

MORAT, Dimanche 21 Mai 1911
1^{re} fête cantonale des Musiques fribourgeoises

Après midi, Grand Concert ; Concours des sections. Productions d'ensemble. 16 sociétés ; 450 exécutants. 792

Grand Tir fribourgeois à Fribourg

21 - 28 MAI 1911.

PRIX & PRIMES Fr. 60,000.

Concours intercantonal de sections et de groupes.
100 % de répartition aux „Bonnes Cibles“.

Terme d'inscription des groupes : 21 mai.

Banque Cantonale Fribourgeoise

Square des Places 2 **FRIBOURG** Square des Places 2

Agences : **Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer et Morat.**

Fondée en 1850.

La plus ancienne maison de banque de Fribourg.

847

Nous recevons actuellement des dépôts à intérêts :

en compte-courant : 3 1/2 et 4 % net suivant la durée et l'importance du Dépôt.

sur carnets d'épargne : 4 %, versement à partir de 50 centimes.

contre obligations : 4 1/4 % 3 ou 5 ans fixe, au porteur ou nominatives avec coupons.

PERROUD & GENOUD

2, Rue de Lausanne, **FRIBOURG**

Assurances de toute nature.

Renseignements commerciaux.

Vente et achat d'immeubles.

Gérances et locations.

On offre à vendre :

une grande quantité de domaines de toutes contenances, ainsi que des ateliers, boulangeries, cafés, fonds de commerce, forges, hôtels, magasins, maisons en ville et à la campagne, moulins, scieries, terrains à bâtir en ville et ailleurs, vignes, distilleries.

On demande à acheter :

des boulangeries, cafés, domaines, fonds de commerce, forges, magasins, maisons en ville et quelques villas, des pâturages dans la région du Lac Noir, des terrains à bâtir.

On demande à louer :

des domaines de toutes contenances, ainsi que des cafés, boulangeries et magasins.

N. B. — Le Bureau est représenté à Bulle, chaque jeudi, au Café Cruyérien, et à Romont, chaque mardi, au Café de la Tête-Noire. 846.

Grande vente de SOULIERS

au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, à Bulle.

A la suite d'une liquidation, nous sommes vendeurs de quelques milliers de paires de **CHAUSSURES** pour Messieurs, Dames et Enfants, à des prix très réduits.

La vente a commencé mardi 16 mai et durera seulement quelques jours. On recommande au public de profiter de cette occasion exceptionnelle. Nous vendons aussi les chaussures marques « Bally » et « Strub ».

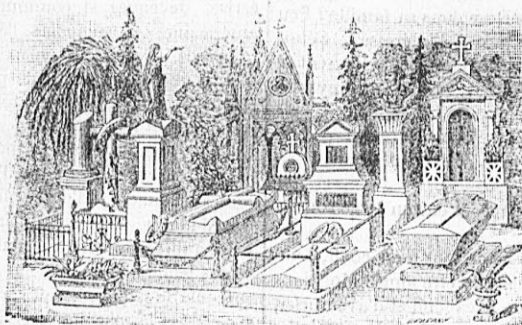
Maison d'expédition

de chaussures en gros

Ed. STEINER, ZURICH

Monuments funéraires en tous genres.
Magasins et ateliers de marbrerie **TORRIANI et BORCHI**

BULLE
Place de la Promenade.



ROMONT
Place du Château.

Grand choix à des prix défiant toute concurrence.

Cours de dentelles

aux fuseaux

par Mlle Durig, Prof.

Elève de l'Institut professionnel de dentelles de Neuchâtel.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à Mme Waldmeyer, modes, Bulle. 826

On demande

pour de suite, une jeune fille pour la campagne.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

A vendre

environ 5000 pieds de bon foin et regain.

S'adresser à M. Oscar Schmidt, à Grattavahe.